

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité d'Hébertville tenue le 1er mai 2023 à 18h00, exceptionnellement à la salle multifonctionnelle d'Hébertville au 222, rue Hudon.

PRÉSENTS :

M. Marc Richard, maire
Mme Caroline Gagnon, conseillère district #1
Mme Myriam Gaudreault, conseillère district #2
Mme Éliane Champigny, conseillère district #3
M. Tony Côté, conseiller district #4
M. Dave Simard, conseiller district #5
M. Régis Lemay, conseiller district #6

ÉGALEMENT PRÉSENT :

Sylvain Lemay, directeur général et greffier-trésorier

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE ET CONSTAT DU QUORUM

À 18h00, le maire, Marc Richard, préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyens présents.

2. ADMINISTRATION

2.1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

7609-2023

Il est proposé par M. Tony Côté, conseiller, appuyé par M. Régis Lemay, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le Conseil municipal d'Hébertville adopte le projet d'ordre du jour suivant :

1. Mot de bienvenue du Maire et constat du quorum

2. Administration

2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

2.2 Renonciation à l'avis de convocation

3. Résolutions

3.1 Autorisation de signature - Convention avec le ministère du Tourisme

4. Levée de l'assemblée

2.2 RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

7610-2023

Il est proposé par Mme Myriam Gaudreault, conseillère, appuyé par Mme Éliane Champigny, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le Conseil municipal renonce à l'avis de convocation en vertu des articles 153 et suivants du code municipal du Québec.

3. RÉOLUTIONS

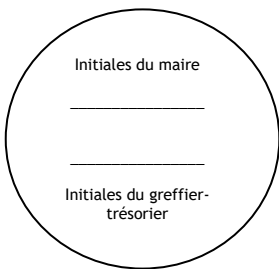
3.1 AUTORISATION DE SIGNATURE - CONVENTION AVEC LE MINISTÈRE DU TOURISME

7611-2023

Considérant que la municipalité d'Hébertville a obtenu une subvention de 1 528 339 \$ de la part du ministère du Tourisme via le Programme d'aide à la relance de l'industrie touristique (PARIT);

Considérant que la Municipalité a adopté un règlement d'emprunt de 1 662 000 \$ pour compléter le montage financier pour réaliser les investissements requis dans les infrastructures du Mont Lac-Vert;

Considérant que la municipalité d'Hébertville doit signer une convention avec le ministère du Tourisme et s'engager à respecter les clauses de ladite



convention;

Il est proposé par M. Régis Lemay, conseiller, appuyé par M. Dave Simard, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser le maire à signer la convention avec le ministère du Tourisme pour l'obtention d'une subvention de 1 528 339 \$ pour l'amélioration des infrastructures du Mont Lac-Vert.

4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Caroline Gagnon, conseillère propose de lever l'assemblée, à 18h30.

MARC RICHARD
MAIRE

SYLVAIN LEMAY
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER